



COMPTE RENDU
réunion du conseil municipal
du 04 décembre 2018

Sous la présidence de monsieur Frédéric Morlat, étaient présents :
Mesdames Boisseau, Coutant et Masson
Messieurs Alizon et Simon.

Absents excusés :
Madame Balberde – pouvoir donné à monsieur Morlat
Monsieur Patouillard - pouvoir donné à monsieur Simon
Messieurs Breton et Dumas

Secrétaire de séance : monsieur Alizon

ORDRE DU JOUR

1- Approbation du compte rendu du conseil municipal du 06 novembre 2018.

L'assemblée ne formule aucune remarque suite à la lecture du compte-rendu. Monsieur le maire propose de l'adopter.

Votants : 8 Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0

2- Modification des statuts de la Métropole

Le transfert de compétences autrefois facultatives entre les communes et la Métropole demande une modification des statuts de la Métropole. Cela concerne les clubs sportifs, les parcs de loisir et la coordination des professionnels de santé.

Monsieur le maire propose de voter cette modification des statuts

Votants : 8 Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0

3- La gestion des effectifs par la Métropole

La gestion de personnel par la Métropole demande la signature d'un avenant à la convention de mise à disposition de service ascendante et une convention de mise à disposition de service descendante.

Monsieur le maire propose que ces modifications soient votées.

Votants : 8 Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0

4- Désignation d'un membre de la Commission de contrôle des listes électorales.

Madame Claudine Boisseau accepte de faire partie de ladite commission.

5- Questions diverses.

Site Ste Marie

Le chemin passant devant le cimetière est en train de se faire.

La démolition des bâtiments a commencé. Une réunion publique se tiendra sur ce sujet fin décembre ou début janvier.

Cérémonie des vœux

Elle aura lieu le 16 janvier 2019.

Conseil municipal

La prochaine réunion aura lieu le 22 janvier 2019.